



ALVEA - T-PSO
66 rue Actipole Les Tours



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

46400 ST LAURENT LES TOURS
Tél. : 05 65 38 18 96
Fax :

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE
FP06194022

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 198 R.C.S. AGEN N° TVA FR 65 324 958 198
Siège social : 858 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr

GAEC DES HORTES
33 IMPASSE DES ROSSIGNOLS

46270 BAGNAC SUR CELE

SIREN : 820371052

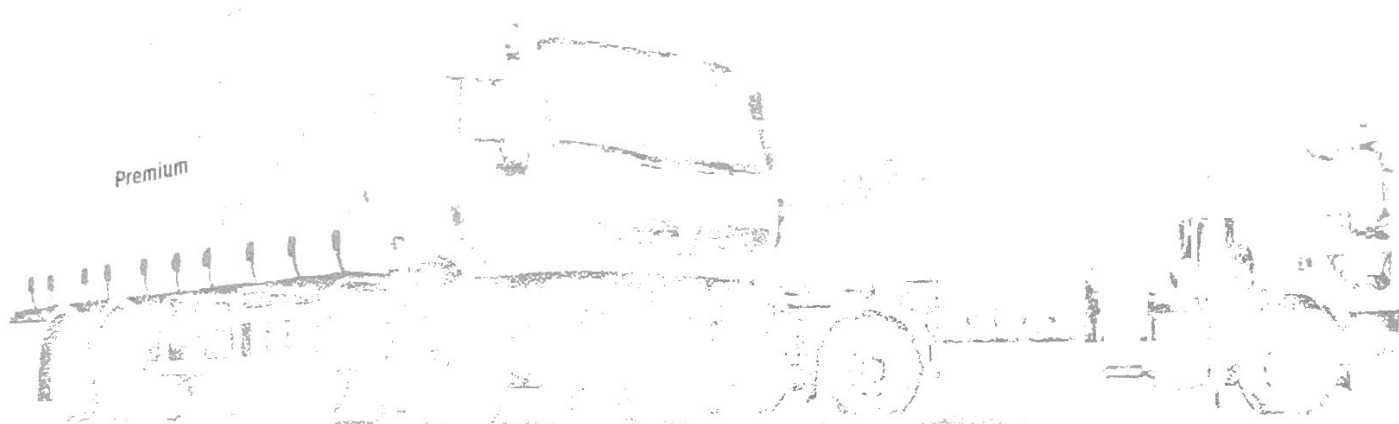
GAEC
DES HORTES
33 IMPASSE DES ROSSIGNOLS
CHEZ GRIFEUILLE J.MARIE
46270 BAGNAC SUR CELE

N° CLIENT
SCE/85825243

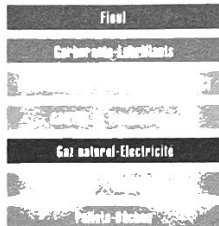
DATE
14/08/2025

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. T.T.C.	P.U. H.T.	P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
ATTESTATION POUR FISCALITE REDUITE VALABLE JUSQU'AU 15/07/2027					
P00972 Excellium Pro NR taux réduit	1000,00 L			675,00 /1000L	675,00

Produit P00972 :
L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure - Carburant taxé pour des usages agricoles ou forestiers



CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
CHEQUE	675,00	20	135,00	€ H.T. 675,00 E
20j nets				€ T.V.A. 135,00 E
ECHÉANCE	03/09/2025			NET A PAYER 810,00 E



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. La vendeuse se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX



TotalEnergies